

REPUBLIQUE POPULAIRE D'ALGERIE

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DES

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES

SERVICE DU PERSONNEL

82/581 du 14/6/1982
//LECRET N° 1010/PE/DAF/OT
portant titularisation de Monsieur KHALOUJ Jean
Claude, Administrateur stagiaire des cadres
de la catégorie III des Services de l'Infor-
mation

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/I.S.A.S.)

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n°25/ 9 du 13 Novembre 1979 portant amendement de

D.F.A.- l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n°15/82 du 3 Février 1982 portant Statut Général des
fonctionnaires de la République Algérienne de Corde ;

(/u l'arrêté n°2007/PE du 24 Juin 1980 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;

D.F.A.- (/u le Décret n°62/130/PE du 5 Mai 1982 fixant le régime des
nominations de fonctionnaires ;

(/u le Décret n°62/197/PE du 5 Juillet 1982 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres civils par la loi n°15/82 du 3 Février 1982
portant Statut Général des fonctionnaires ;

(/u le Décret n°62/197/PE du 5 Juillet 1982 relatif à la nomi-
nation et à la réaffectation des fonctionnaires ;

D.C.F.- (/u le Décret n°63/ 1 du 26 Mars 1983 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que suivent les fonctionnaires
stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le Décret n°65/170/PE du 25 Juin 1985 réglementant l'avance-
ment des fonctionnaires ;

(/u le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n°62/196/PE du 5 Juillet 1982 fixant les
schémas de carrière des fonctionnaires ;

(/u le Décret n°75-33 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut Gen-
ral des cadres des services A, B, C et D des Services de l'Information ;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n°80/141 du 25 Décembre 1980 portant nomination
des membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Décret n°81-16 du 21 Janvier 1981 en Décret n°81/16
du 25 Décembre 1981 portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Décret n°81-317 du 26 Janvier 1981 relatif aux attributions
des membres du Gouvernement ;

(/u la Résolution-Verbal de la Commission Administrative et Financière
réunie à Annaba le 14 Mars 1981 ;

.../...

- D E C R E T -

ARTICLE 1ER : Monsieur NKAEU Jean Claude, Administrateur Stagiaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information en service à la Radiodiffusion Télévision Congolaise à Brazzaville, est titularisé et nommé au 1er échelon de son grade indice 830 pour compter du 11 Juin 1981.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter du 11 Juin 1981 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à BRAZZAVILLE, le 14 Juin 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information,
des Postes et Télécommunications

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Commandant Florent NTSIBA.-

Le Ministre des Finances

Itihi Osetoumba LEMOUNDOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MASSIONA.-

REPLIQUES :

JORPC.....	1
MININFO/PT.....	2
DGREF.....	3
DEF.....	3
DAEF/MININFO/PT.....	3
REC.....	3
DOSSIERS.....	3
SOCC/PC.....	3
ARCHIVES.....	4
INTERSEN.....	1